

Livre blanc sur les énergies

Présentation par
Nicole Fontaine
ministre déléguée à l'Industrie

7 N O V E M B R E 2 0 0 3



QUATRIEME PARTIE :

Fiches explicatives des mesures proposées

Maîtrise de l'énergie

I. La situation en France

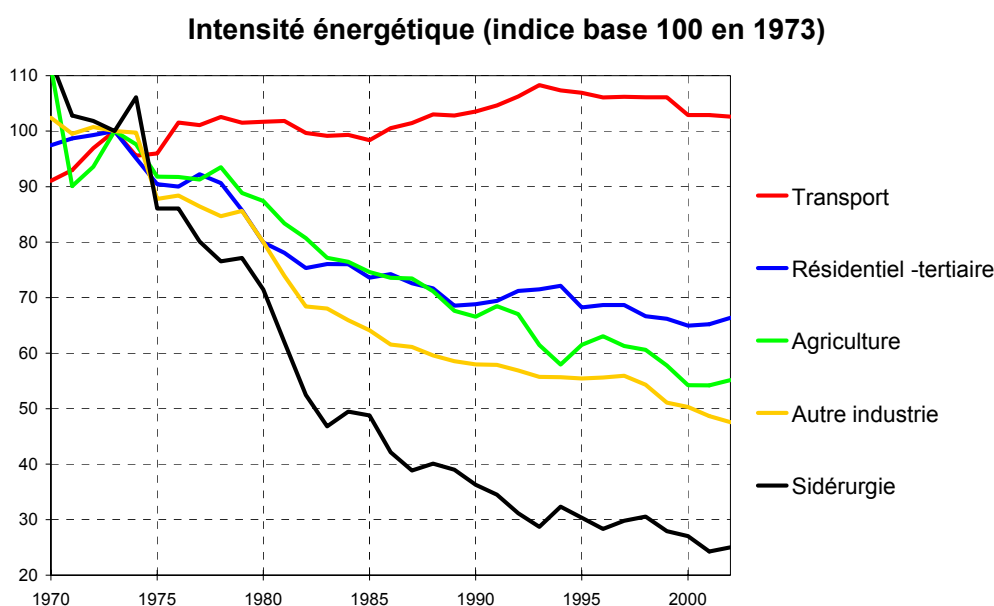
La consommation finale, énergétique et non énergétique (plastiques, engrais, etc.), c'est-à-dire la consommation totale d'énergie primaire diminuée de la consommation de la branche énergie (centrales électriques, raffineries, etc.), croît en 2002 de +1,2% corrigée du climat, à 178,2 Mtep. Cette hausse, qui succède à +0,4% en 2001 et +0,8% en 2000, se rapproche du rythme connu en moyenne depuis 1982 (+1,3% par an).

Limitée aux seuls usages énergétiques, elle atteint 162,1 Mtep, après correction climatique, en croissance de +1,6%, après +1,1% en 2001 et une moyenne annuelle de +1,2% sur 1982-2002. L'évolution de la consommation énergétique finale, qui dépasse celle du PIB de 0,4 point en 2002, traduit une dégradation de l'intensité énergétique finale de l'économie française. La moyenne de la diminution de l'intensité énergétique finale est de 0,8% par an sur les vingt dernières années. Toutefois, les écarts sont très importants d'une année sur l'autre (cf chiffres ci-après).

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Intensité énergétique finale	69,7	70,0	70,4	70,3	70,6	68,7	68,7	68,9	67,6	66,3	64,7	64,1	64,4
Variation (en %)		+0,4	+0,5	-0,1	+0,4	-2,7	stabe	+0,3	-1,9	-1,9	-2,4	-0,9	+0,5
Variation moyennée sur 5 ans (en %)		-0,84	-0,45	-0,38	0,22	-0,26	-0,38	-0,45	-0,77	-1,28	-1,20	-1,35	-1,34

L'intensité énergétique, rapport de la consommation d'énergie au PIB (Produit Intérieur Brut) a diminué de 35% entre 1973 et 2001 mais cette diminution globale cache de grandes disparités par secteur présentées ci-après.

Même si des effets de structure ont joué un rôle, l'industrie apparaît comme le secteur qui a fait le plus d'efforts en ce sens, passant de l'indice 100 en 1973 à 41,7 en 2002, alors que les transports sont montés, dans le même temps, à 102,6.



Le secteur Industrie a généré depuis 1973 les économies d'énergie les plus importantes. De 1973 à 2002, l'intensité énergétique du secteur de la sidérurgie a enregistré une baisse de 75% et celle de l'industrie (hors sidérurgie) de 52%.

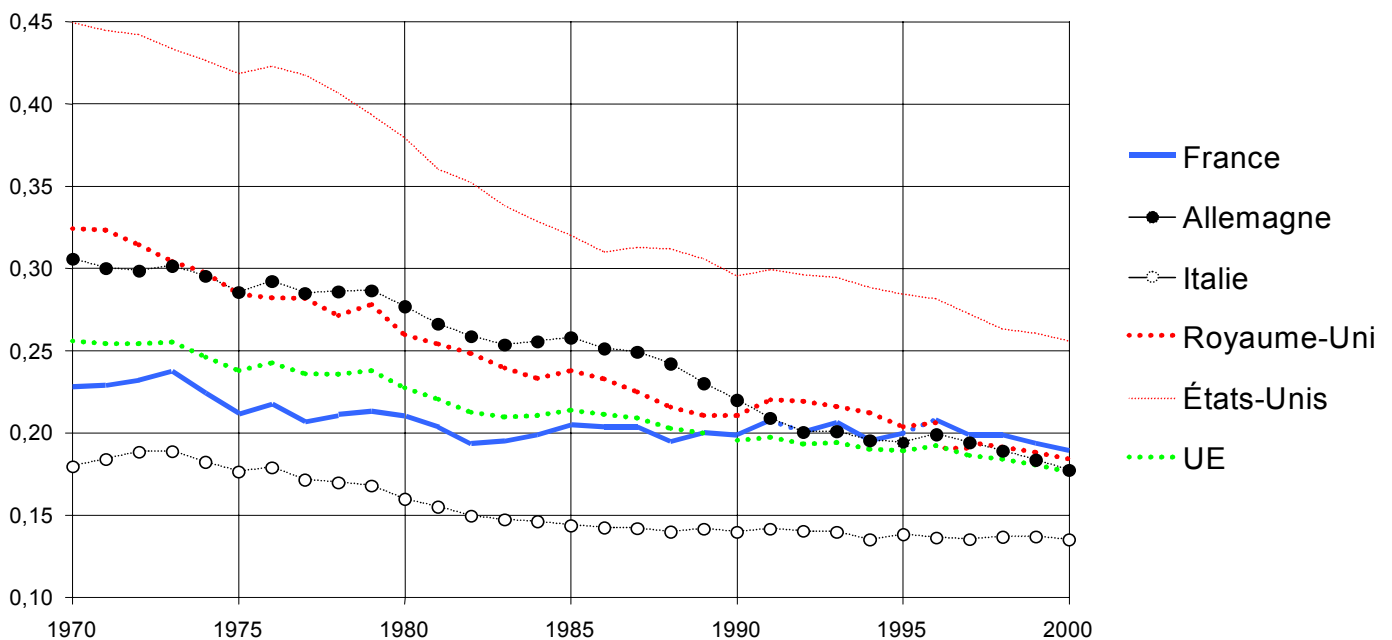
Pour le secteur résidentiel-tertiaire, les effets de la nouvelle réglementation thermique dont l'entrée en vigueur est intervenue le 1^{er} juin 2001, ne seront mesurables qu'à moyen et long terme. L'amélioration de l'efficacité énergétique enregistrée dans le secteur de 1994 à 2000, avec une baisse moyenne de 1,8 % par an, ne paraît pas se confirmer depuis deux ans : elle a en effet augmenté de +2,3 % par rapport à 2000.

Dans le secteur des transports, la situation de l'efficacité énergétique est en revanche beaucoup plus préoccupante. La politique visant à faciliter les déplacements individuels et celle consistant à favoriser l'habitat dispersé conduisent à la détérioration de l'intensité énergétique. Les progrès difficilement réalisés dans la période 77-85 risquent d'être totalement annulés par l'augmentation régulière et soutenue de l'intensité énergétique que l'on constate depuis 1989. Sur 9 ans (1990 à 1999), l'intensité énergétique du secteur des transports a augmenté de 0,3%. Toutefois, depuis 2000, elle paraît connaître une relative stagnation.

II. Éléments de comparaison

Les comparaisons des intensités énergétiques primaires montrent que la France se situe parmi les meilleurs de l'Union Européenne au quatrième rang derrière le Danemark, l'Italie et l'Allemagne.

Intensité énergétique primaire de quelques pays de l'UE et des États-Unis (en tep par millier de US\$ 1995 et en parité de pouvoir d'achat) (source: OE, d'après OCDE/AIE)



III. Maîtrise de la demande et économies d'énergie

De 1973 à 1986, la politique d'économies d'énergies de la France a permis de réaliser des économies évaluées par l'ADEME à environ 30Mtep/an (par rapport à un scénario de référence où les comportements et les technologies seraient restées les mêmes). Sur la période 1986-1999, ce sont seulement 3Mtep par an qui ont été économisées.

Pour que nous puissions continuer à développer notre économie de façon durable, compte tenu d'une tendance lourde et constante depuis plus de 20 ans d'augmentation de la consommation d'énergie finale de 1,4% par an soit 2,5 Mtep de consommation d'énergie, l'objectif serait de mettre en œuvre une politique de maîtrise des consommations d'énergie visant à une baisse supplémentaire de l'intensité énergétique d'ici 2015 pour atteindre à cette date -2% en moyenne sur les cinq années précédentes.

Cet objectif nécessitera la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de maîtrise de l'énergie recouvrant des mesures réglementaires et fiscales, des mesures incitatives catégorielles et la mise en place d'un dispositif transversal de certificats d'économie d'énergie permettant d'agir simultanément de manière uniforme sur les gisements de tous les secteurs dans des conditions économiques acceptables.